

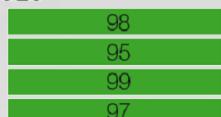
Pulsar® 40

Désherbage Soja en Post-Levée toutes variétés.

■ Une efficacité sur de nombreuses adventices

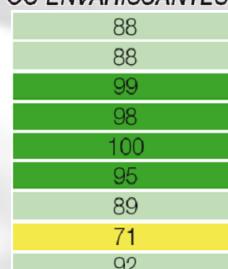
DICOTYLÉDONES CLASSIQUES

Amarantes
Chénopodes
Morelle noire
Renouée persicaire*



DICOTYLÉDONES DIFFICILES OU ENVAHISSENTES

Ambroisie
Ammi majus
Bidens
Datura stramoine
Ethuse
Lampourde
Mercuriale annuelle
Renouée liseron
Tournesol sauvage**



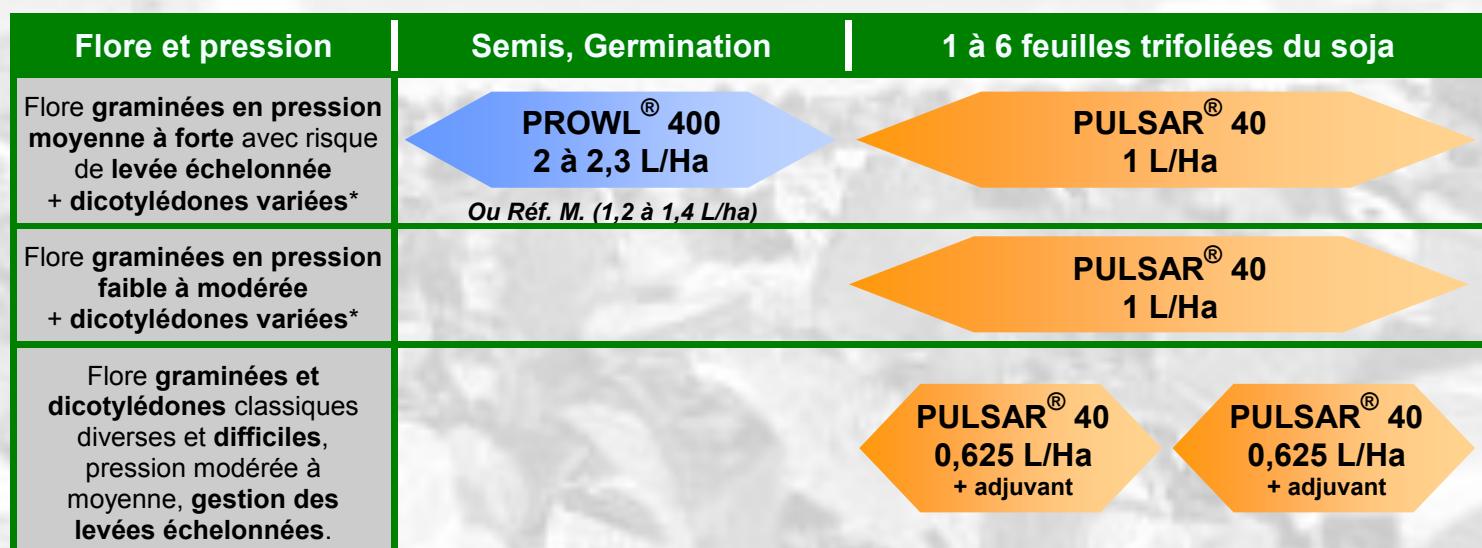
- Contrôle entre 95% et 100%
- Contrôle entre 85 et 94%
- Contrôle entre 70 et 84%
- Contrôle entre 50 et 69%

* Renouée persicaire et Renouée à feuille de patience.

** Tournesol sauvage et repousses : voir plan d'accompagnement.

■ Les préconisations

Appliquer Pulsar® 40 sur soja du stade **1 feuille à 6 feuilles trifoliées maximum**. Au-delà, l'effet parapluie limite l'efficacité de l'herbicide.



* En cas de forte présence de dicotylédones de la famille des astéracées (matricaire, helminthie, laiteron, séneçon), appliquer : PULSAR® 40 (1 L/ha) puis BASAGRAN® SG (0,8 kg/ha).

Applications unique ou en programme pré puis post-levée :

Appliquer Pulsar® 40 sur des adventices jeunes et peu développées :

- > **Dicots** : du stade cotylédons à 6 feuilles (sur ambroisie, préférer le stade 4 - 5 feuilles).
- > **Graminées** : du stade 1 feuille à 1 talle.

Applications fractionnées :

- > Intervenir **tôt au 1er passage** : de la levée au stade 2 feuilles des dicotylédones et graminées.
- > Le **second passage est indispensable** : de la levée au stade 2 feuilles des dicotylédones et graminées nouvelles, reprise sur les adventices déjà touchées par la 1ère application.
- > Toujours ajouter un **adjuvant** (ex : Actirob B® ou Mix-In® à 1 L/ha).
- > Traiter lorsque les conditions météorologiques sont favorables aux applications de post-levée : températures douces, temps poussant.
- > Maîtriser le **délais** entre les 2 applications : **8 à 10 jours**.

Pulsar® 40

Désherbage Soja en Post-Levée toutes variétés.

Fiche d'identité Pulsar® 40

Pulsar® 40 : marque déposée BASF.

Autorisation de vente : n°2090064.

Composition : 40 g/L d'imazamox.

Formulation : SL.

Usages et doses autorisées :

Désherbage de tournesol Clearfield® (variétés tolérantes à l'imazamox): 1,25 L/ha.

Désherbage du soja : 1,25 L/ha.

Nombre maximum de traitement par an : 1.

Classement :



Attention

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitées de 5m.

Délai de rentrée dans la culture : 6 heures après traitement.

Délai avant récolte :

Tournesol, Soja : 90 jours.

Protection utilisateur lors de la manipulation et l'application du produit :

Gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

Dans certaines parcelles, l'application de Pulsar® 40 peut provoquer une réaction de la plante. Les symptômes observés se traduisent par un jaunissement de la plante qui apparaît dès 4 à 5 jours après l'application et qui disparaît ensuite rapidement dans les 15 jours. Ces symptômes peuvent parfois être accompagnés d'un léger tassemement de la végétation.

Afin d'éviter les risques de phytotoxicité dus aux résidus herbicides (type sulfonylurées), il est nécessaire de procéder à un nettoyage méticuleux du pulvérisateur aussitôt après leur application. Utiliser un produit nettoyant (contactez votre distributeur pour plus de renseignements).

Prowl® 400 : marque déposée BASF ; 400 g/L de pendiméthaline ; SC ; Autorisation de vente n° 8900681 ; N, nocif - R50/53, très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique ; Doses autorisées sur tournesol 3,3 L/ha et soja 2,3 L/ha ; ZNT 20 mètres pour des doses entre 1,25 et 4,9 L/ha ; DRE 6 heures : DAR soja 120 jours ; Conditions d'emploi : délais entre l'application d'un produit contenant de la pendiméthaline et le semis ou la plantation de cultures suivantes destinées à l'alimentation humaine sur lesquelles la pendiméthaline n'est pas autorisée : 190 jours pour les légumes racines et tubercules (sauf carotte, céleris, céleris rave et scorsonière), 200 jours pour les légumes bulbes (sauf ail, échalote et oignon), 200 jours pour les légumes feuilles (sauf laitues et autres salades), 200 jours pour les céréales (sauf blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, orge d'hiver, seigle d'hiver, triticale), 250 jours pour les crucifères (sauf chou et colza), 300 jours pour la betterave sucrière et 200 jours pour les autres cultures (sauf asperge, aubergine, concombre, féverole de printemps, fenouil, haricot, lentille, lupin, maïs, maïs doux, melon, millet, moha, plates aromatiques, pois de conserve pois-chiche, pois protéagineux de printemps, pomme de terre, tomate, poireau, soja, sorgho, tabac et tournesol).

Basagran® SG : marque déposée BASF ; 87% bentazone ; Autorisation de vente n° 9500628 ; N, dangereux pour l'environnement - Xn, nocif - R22, nocif en cas d'ingestion - R41, Risque de lésions oculaires graves - R43, peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau - R51/53, toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme ; Dose autorisée sur soja 1,6 Kg/ha ; ZNT de 5 mètres ; DRE 48 heures ; DAR soja 90 jours.

Actirob B® : marque déposée BCS, 842 g/L d'huile de colza estérifiée, EC, autorisation de vente n° 9400076.

Mix-In® : marque déposée Jouffray-Drillaud, 842 g/L d'huile de colza estérifiée, EC, autorisation de vente n° 2060078.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION



1 ►

Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.

2 ►

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.

3 ►

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).

4 ►

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.

5 ►

Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).

6 ►

Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.



PENDANT L'APPLICATION



7 ►

Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.



APRÈS L'APPLICATION



8 ►

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.

9 ►

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.

10 ►

Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®

* Marque déposée Sté PANTEK France



Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 <small>Prix Appel Local</small> ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	PhytLatitude N° Vert 0 800 887 887 <small>Appel gratuit depuis un poste fixe</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 <small>Prix Appel Local</small> ou www.adivalor.fr